

16 Règles de sécurité fondamentales

Sécurité des entreprises intervenantes

1.  Gestion de la sécurité des entreprises intervenantes

Sécurité des machines

2.  Protection des machines
3.  Consignation des machines
4.  Risque électrique

Sécurité des engins et transport

5.  Circulation sur les sites
i. Opérations ferroviaires
ii. Risque routier
6.  Chariots élévateurs
7.  Utilisation de téléphones mobiles
8.  Transporteurs (poids lourds sur les voies publiques)

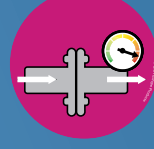
Sécurité des projets et en phase de conception

9.  Projets de construction
10.  Opérations de revêtement routier/réparation

Sécurité des opérations de levage et travaux en hauteur

11.  Opérations de levage
12.  Travaux en hauteur
i. Protection contre les chutes d'objets
ii. Travail à proximité de l'eau

Autres activités présentant des risques spécifiques

13.  Travail en espace confiné
14.  Travailleur Isolé
15.  Sécurité liée aux explosifs
16.  Sécurité des procédés